République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Aveyron

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'Olemps

Membres du Conseil Municipal	
En exercice :	23
Présents :	15
Représentés :	5
Absents:	3
Ayant pris part au vote :	20

Séance publique du 27 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mai à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 21 mai, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Sandrine AUBRY, Ghislaine CRAYSSAC, Françoise GALEOTE, Mme Danièle KAYA-VAUR, Sylvie LOPEZ, Valérie MARJAC, Huguette THERON-CANUT.

Mrs. Sébastien FABRE, Marc HENRY-VIEL, Pierre MALGOUYRES, Pascal PRINGAULT, Dominique ROMULUS, Edmond ROUTABOUL, Stéphane SANSAC, Maurice TEULIER.

Absents-excusés:

Mme Régine DE RODAT représentée par M Pierre MALGOUYRES M Jean GARGUILLO représenté par Mme Huguette THERON-CANUT Mme Karine MINIC représentée par M Pascal PRINGAULT Mme Magali POQUET représentée par Mme Ghislaine CRAYSSAC Mme Francine TEISSIER représentée par Mme Sylvie LOPEZ

Absents:

M Yohan ENCAUSSE M Michel PELLETIER Mme Kedna THOMAS

Secrétaire de séance : Mr Maurice TEULIER

Délibération n° DL20240513

DENOMINATION DE RUES

Par délibérations du conseil municipal du 15 décembre 2021 (DL20211204), 20 juin 2022 (DM20220612), 27 mars 2023 (DL20230315) et 3 juillet 2023 (DL20230707) la ville d'Olemps s'est prononcée sur les nouvelles dénominations des voies.

Lors des phases de dénomination des voies, des modifications inappropriées ont été faites. Il convient de les corriger :

- renommer « Impasse du Châtaigner » en « Impasse du Châtaignier »
- renommer « Route du Pouech » en « Route du Puech »
- renommer « Rue de l'Hôtel » en « Rue des Rosiers »
- renommer « Impasse Puy Larroque » en « Impasse Puy Laroque »
- renommer « Rue 7-77 » en « Rue de la 7-77 ».

Par ailleurs il convient également de dénommer la voie suivante :

dénommer « Route Sainte Marie » la voirie située au niveau des parcelles AK 121 et AC 34.

Enfin, Impasse Guilhem devient « Impasse des Mésanges ».

Ouï l'exposé de M. Pascal PRINGAULT, rapporteur, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Accusé de réception en préfecture 012-211201744-20240527-4_DL20240513-DE Reçu le 28/05/2024

DÉCIDE:

- De procéder aux dénominations telles que présentées ci-dessus ;
- D'adopter à l'unanimité.

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Sylvie LOPEZ



Délibération certifiée exécutoire par :

- Sa transmission en Préfecture le : 2 8 MAI 2024

- Sa publication :

o Affichée le : 2 8 MAI 2024

o Retirée le :

Le secrétaire de séance, **Maurice TEULIER**